

FORET de la MUETTE

Parcelle n°45 en partie

SOUMIS AU REGIME FORESTIER

Ce morceau de la parcelle 45 (2.1486 hectares) de la forêt de la MUETTE est géré par le syndicat intercommunal de la MUETTE, en partenariat avec l'Office National des Forêts, il bénéficie donc du régime forestier.



Le Bois des Dames – Office National des Forêts

Cet ancien domaine privé de 14 hectares (13ha 97a 95ca) a été acquis par la commune de Notre Dame de Bondeville en 1983 et ouvert au public. Il est géré par le Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Bois l'Archevêque et du Bois des Dames, en partenariat avec l'Office National des Forêts.

Le Bois des Dames est soumis au régime forestier.

